

[DISSERT] Critère du droit administratif ?

Par **anaisrh1b**, le **28/09/2017** à **14:55**

Bonjour,

J'ai un sujet de dissertation qui est le suivant : "Existe t il un critère du droit administratif ? "

Je voulais vous exposez mon plan pour que vous puissiez me dire si je suis sur la bonne voie ! merci à tous

PB : Dans quelle mesure peut on affirmer l'existence d'un critère du droit administratif ?

I. L'existence d'un critère du droit administratif indéfini au regard des batailles doctrinales

a) La primauté de l'intérêt général au travers du service public, un critère essentiel en déchéance

1) thèse de Duguit vérifiée par la JP

2) critère d'autolimitation du droit permettant garantie de l'intérêt général

b) La primauté de la puissance publique, l'affirmation d'un critère en expansion

1) thèse de Hauriou

2) prérogatives de puissances publiques reconnues aujourd'hui

II. L'existence d'un critère du droit administratif remise en cause quant à la multiplicité des critères

a) multiplicité des critères annihilant tout critère

1) thèse de rivero

2) tous les critères (SP, PP, organique) doivent se combiner (critique de la thèse de rivero)

b) multiplicité des critères engendrant un droit instable en perpétuelle évolution

ouverture sur le sujet

Par **decastellouis**, le **28/09/2017** à **17:39**

Bonjour ,

A la lecture de votre plan s'il vient de vous , je trouve que le sujet a été compris dans l'ensemble.

Pour moi le plan est cohérent toutefois j'ai l'impression qu'il est tiré d'un cours.